




- ▶ AGRICULTURE & MACHINISME
- ▶ AGROALIMENTAIRE & PHARMACEUTIQUE
- ▶ AMÉNAGEMENT PAYSAGER
- ▶ MÉTIERS DU BOIS
- ▶ COMMERCE SPÉCIALISÉ
- ▶ HORTICULTURE
- ▶ MARÂCHAGE BIOLOGIQUE
- ▶ SERVICES AUX PERSONNES
- ▶ AUTRES DISPOSITIFS



CONTACTEZ-NOUS

- 
YVETOT
 Allée du lycée agricole | 76190 Auzebosc
 Tél. 02 35 95 51 10 | Fax 02 35 56 69 61
 Lat.49°36'35.522" | Long.0°44'17.144"
 cfppa.yvetot@educagri.fr
- 
FAUVILLE-EN-CAUX
 Hortithèque
 1333, rue Bernard Thélu | 76640 Terres-de-Caux
 Tél. 02 35 95 97 00 | Fax 02 35 96 64 99
 Lat.49,648794 | Long.0,591692
 cfppa.fauville@educagri.fr
- 
MONT-SAINT-AIGNAN
 Parc Technologique de La Vatine
 32, rue Alfred Kastler | 76130 Mont Saint Aignan
 Tél. 02 35 12 26 26 | Fax 02 35 12 26 20
 Lat.49,476004 | Long.1,097405
 cfppa.fauville@educagri.fr



www.naturapole.fr

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DE SEINE-MARITIME

YVETOT | FAUVILLE-EN-CAUX | MONT-SAINT-AIGNAN | ENVERMEU



2019/2020 Conception : NaturaPôle | Impression : Oprint



www.naturapole.fr



Formation financée par la Région Normandie.
Formations organisées et financées avec les concours de l'Etat, des entreprises et organismes mutualisateurs agréés.



Le CFPPA répond à vos attentes à travers :

- ▶ Une étude personnalisée de vos besoins
- ▶ Un plan de formation individualisé
- ▶ Une pédagogie adaptée
- ▶ Un accompagnement multi modal

Le Plan de formation

Des formations courtes de perfectionnement à la demande des entreprises.

Le contrat de Pro

Le **contrat de Professionnalisation** permet d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou réinsertion dans l'emploi avec des aides spécifiques pour l'employeur.

La VAE

La **Validation des Acquis de l'Expérience** permet de valider tout ou partie d'un titre professionnel, d'un CQP ou d'un diplôme.

Le CPA

Le **Compte Personnel d'Activité** permet à chaque salarié de réunir et d'accéder à tous les droits acquis au long de sa carrière tant en matière de formation, de chômage ou de pénibilité. Il est ouvert dès que le salarié entre sur le marché du travail.

Le CPF

Le **Compte Personnel de Formation** permet aux salariés, demandeurs d'emploi et jeunes diplômés d'avoir accès à la formation continue. Il est conçu pour accroître le niveau de qualification de chacun et sécuriser le parcours professionnel des salariés.

Le CPF de Transition

Le **CPF de Transition** prévoit la création d'un congé spécifique destiné au salarié qui met en œuvre un projet de transition professionnelle en utilisant des droits inscrits sur son compte pour financer une formation destinée à changer de métier ou de profession.

L'ARE

Allocation Retour à l'Emploi versée par Pôle Emploi.

Rémunération et aide à la mobilité

Versées par la Région Normandie.



Agriculture & Machinisme



Agroalimentaire & Pharmaceutique



Aménagement paysager



Métiers du bois



Services aux personnes



Commerce spécialisé



Horticulture (production florale et légumière)



Maraîchage biologique

Formations courtes de perfectionnement
F.O.A.D. Formation Ouverte À Distance
e-learning
Multimodalité (plus d'informations sur le site internet)

Nos missions :

- Assurer une formation professionnelle
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation
- Participer à l'animation et au développement du territoire
- Révéler l'individu et ses talents

Nos indicateurs qualité :

- Un taux de réussite aux examens à hauteur de 89%
- Un taux d'accès à l'emploi de 72 %
- Des enquêtes régulières pour mesurer le taux de satisfaction de nos stagiaires et partenaires, et un traitement des réclamations

Des partenariats avec le monde professionnel :

institutions, entreprises, collectivités, associations, prescripteurs...

Solutions d'hébergement, de restauration et d'accueil de stagiaires en situation de handicap.

Nos sites sont accessibles par transports collectifs.

▶ Pour plus d'informations, contacter le site concerné.

